

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SPECIALE 2411, Solution pour perfusion

Titulaire : DOPHARMA FRANCE

Composition : Bicarbonate de sodium 40 mg - Excipient QSP 1 mL; Glucose (sous forme de monohydrate) 15 mg - Excipient QSP 1 mL; Saccharose 15 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3305017 3/1992

Date de décision : 26/09/2017